Ville de Herstal

Année Scolaire 2024-2025

Centre de Santé
Promotion de la Santé à l'Ecole
Rue Derrière la Chapelle 18
4040 Herstal
Tél. : 04 256 87 80
service.centre.sante@herstal.be

Nom de l'enfant **:**

Date de naissance :

Ecole **:**

Classe **:**

Autorisation de Vaccination

Madame, Monsieur, chers parents,

Notre service propose de vacciner gratuitement votre enfant selon le programme de vaccination de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Les vaccins proposés sont :

- Le vaccin Rougeole-Rubéole-Oreillons : la vaccination complète comporte 2 doses. La 1ère vers 15 mois et la 2ème vers 7-8 ans. Il est recommandé que votre enfant reçoive la 2ème dose durant cette année scolaire.
- Le vaccin Diphtérie-Tétanos-Coqueluche-Poliomyélite : si le rappel à 5-6 ans n'a pas encore été réalisé.

Merci de compléter ce document, d'y apposer une vignette mutuelle au nom de votre enfant et de **joindre la carte de vaccination ou le carnet ONE.**

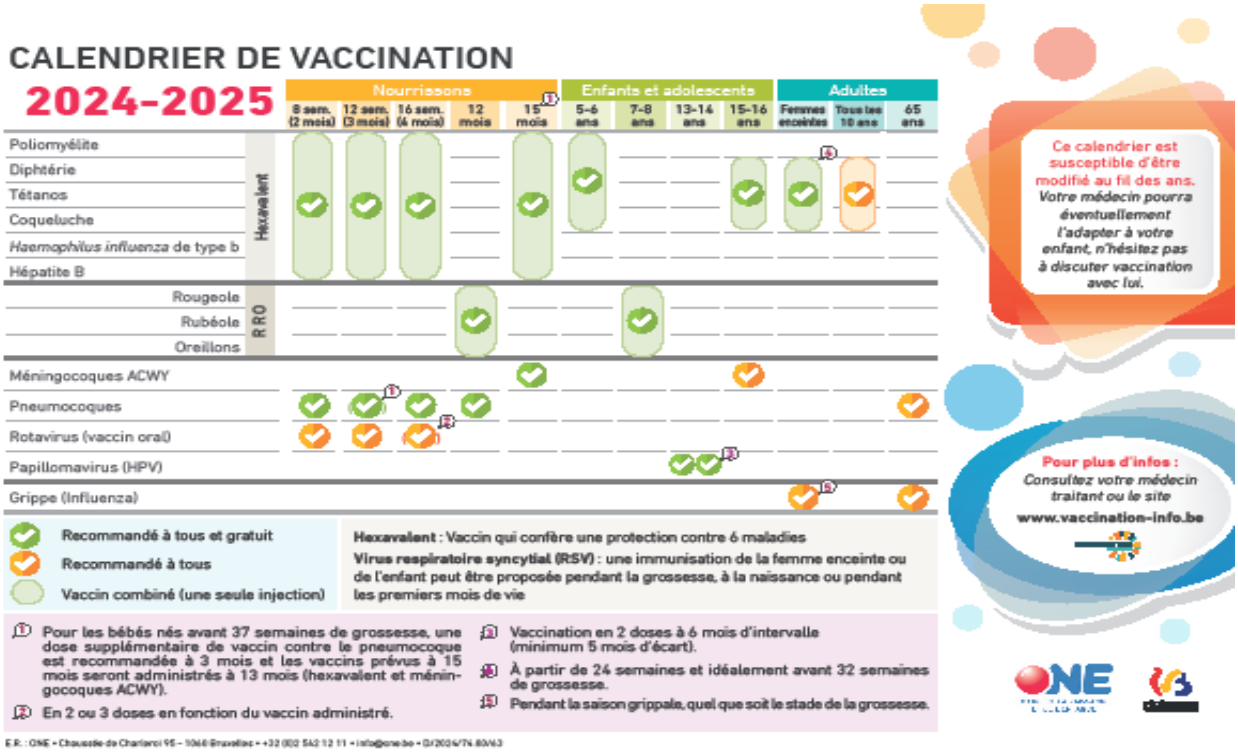
Vaccination Rougeole-Rubéole-Oreillons :
O j'autorise le médecin scolaire à vacciner mon enfant.
O mon médecin traitant réalisera la vaccination.
O je refuse que mon enfant soit vacciné.
O mon enfant a déjà reçu les 2 doses de vaccins : 1ère dose le…/…/… et 2ème dose le …/…/…

Vaccination Diphtérie-Tétanos-Coqueluche-Polio
O j'autorise le médecin scolaire à vacciner mon enfant.
O mon médecin traitant réalisera la vaccination.
O je refuse que mon enfant soit vacciné.
O mon enfant a déjà reçu le rappel du vaccin : le …/.../…

Apposer ici une vignette de mutuelle de votre enfant.

Date : /…. /….
Nom d'un parent ou tuteur de l'enfant :
Téléphone :
Signature :

Pour plus d'informations sur la vaccination : www.vaccination-info.be



La participation de l'enfant au programme de vaccination engendre un traitement de données à caractère personnel pour lequel l'ONE est responsable de traitement.

Le traitement de données est obligatoire, en vue de documenter les actes médicaux réalisés auprès du public bénéficiaire (loi du 28/08/2002 relative aux droits du patient).

Le traitement de données inclut un enregistrement dans un Registre vaccinal sécurisé (base de données e-vax). Afin d'assurer le suivi des vaccinations, les données présentes dans ce registre de vaccination sont disponibles pour des professionnels des soins de santé qui ont un lien thérapeutique avec le patient (pédiatres, médecins généralistes, consultations d'urgence, consultations pour enfants de l'ONE, services de promotion de la santé à l'école). Les données sont également disponibles pour le bénéficiaire.

Les données seront conservées également dans le dossier médical de votre enfant durant 30 ans.

Les données sont également anonymisées (cela signifie que votre enfant ne peut absolument plus être identifié) en vue de leur traitement ultérieur à des fins d'épidémiologie et de statistique. Ce traitement permet notamment d'évaluer la qualité et l'efficacité du programme de vaccination en Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles).

Ces dispositions sont prévues dans le Décret du 1er février 2024 relatif au traitement des données à caractère personnel dans le cadre des missions d'accompagnement, des programmes de médecine préventive et de soutien à la parentalité de l'ONE et les données sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Vous disposez (sans frais), notamment, d'un droit d'accès et de correction aux données concernant votre enfant. Pour découvrir l'ensemble des droits dont vous disposer consulter la page : https://www.one.be/one-cookies.

Pour exercer ces droits, veuillez-vous adresser à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (responsable du traitement) à l'adresse suivante : DPO, Chaussée de Charleroi 95, 1060 Bruxelles ou par courriel à l'adresse : dpo@one.be.